**Bhavisya : Résumé de situation octobre 2018**

**28 septembre – 12 octobre : Christian Hermann**

**5 octobre – 21 octobre : Simon Darioli**

**24 août - 17 septembre / 11 octobre – 17 octobre : Isabelle Conus**

1. **Etapes administratives et organisationnelles franchies par Bhavisya Nepal**
2. Deux règlements internes développés et signés : Ressource Humaine / Financier.
3. Audit annuel terminé
4. Taxes payées et lettre d’exemption de taxe en notre possession pour l’année fiscale à venir
5. Accord pour une systématique de paiement des taxes : tous les 3 mois 1% sur les salaires. La taxe sur le loyer (10%) sera réglée une fois par année suite à l’audit.
6. Assemblée Annuelle Générale et Audit Social se sont déroulés en présence de tous les enfants ayant terminé le programme en avril 2018. Distribution de tous les certificats Bhavisya.
7. Autorisations au District et au Ward renouvelées.
8. Premier monitoring du projet par deux staffs du gouvernement s’est réalisé très positivement (contrôle des comptes, questionnements aux staff/enfants/membres du comité, visite de centres de trainings, vérification des dossiers de management de l’ONG). (27 septembre 2018, 50’000Nrs)
9. Une nouvelle maison a été trouvée dans le vieux Bhaktapur : un étage pour salle de réunion et un étage pour la cuisine, deux étages avec 5 chambres pour les enfants, une salle de bain par étage. Loyer mensuel : 25’000 Nrs. Déménagement prévu vers la mi-novembre. Préparation d’un contrat de location de 5 ans.
10. **Agrément SWC**

L’agrément du Social Wellfare Council est arrivé une semaine avant mon départ au Népal. Le comité s’est adressé à la municipalité de Suryabiniak qui a donné son accord. Un premier transfert d’argent par banque a donc pu être fait.

L’année administrative et fiscale a donc été bouclée simultanément à toutes les démarches d’enregistrements et de légalisation du travail de Bhavisya Nepal.

Cet accord a évidemment détendu l’atmosphère et tout le monde est motivé à poursuivre et développer l’activité. La nouvelle organisation du comité a conforté cette dynamique.

- Quelques questions de présentation comptable restent à régler avec Hari et le SWC

- Selon SWC, pas de nécessité de séparer Shop et Bhavisya Népal, contrairement à ce qu’avait dit l’avocat

- Comme le processus de reconnaissance du shop est en cours (audit), et que de plus, les résultats du shop sont très moyens, une fusion n’est pas opportune pour le moment. La garantie de déficit pour le shop est limitée (CHF 1'000 pour la première année/ 750.- la deuxième, 500.- la troisième) et il est nécessaire de garder les deux entités séparées.

- Décision du comité Bhavisya Népal de changer d’avocat

***Nouvelle organisation du comité***

Président : Ramesh Pradhan

Vice-présidente : Sunita Manadhar

Secrétaire : Geta Sakha

Trésorier : Krihna Shilpakar

Membres : Sanu Prajapati

Madhu Chitrakar

Rita Pradhan

Tout le monde semble très satisfait des décisions prises. Ravi s’est retiré de son poste de trésorier et Shradha a également quitté le comité vu l’impossibilité d’un staff d’y être membre.

1. **Etapes administratives et organisationnelles restantes :**
2. Child Protection Policy à développer et approuver
3. Ouvrir des comptes bancaires pour le staff
4. Travail pour le shop : audit à terminer, Assemblée Général Annuelle à organiser, modification de 7 points sur le document de base de l’enregistrement, affiliation au Ward et à la municipalité, taxes à payer, contrat pour les shopkeepers à développer.
5. Trouver une chambre à louer à Suryabinak. On y déposera l’adresse officielle du siège de l’ONG
6. **Priorités du comité**

Lors des discussions avec chaque membre du comité et du staff, individuellement et lors de la réunion collective, les priorités suivantes ont été arrêtées pour l’année à venir

1. formation des jeunes

2. soutien Satprayas

3 développement du programme intégration handicap jusqu’à 8 10 jeunes dans diverses entreprises. Pas d’urgence. Sanu est prêt à prendre une 3ème jeune, Ramesh aussi.

4.promotion de Bavisya au Népal et recherche de fonds locaux

5. programme emploi suspendu. A voir de cas en cas (Bikram Prajapati ?)

**3.** **Paiement des jeunes et des masters**

**Rappel**. Les saving money et paiement des masters ont été approuvés et ne sont pas remis en question.

**Jeunes** : 1ère année = 0 NRs, 2ème année = 50 Rs par jour travaillé, 3ème année=100 Rs par jour travaillé. La production appartient au master

**Masters** 1-2 jeunes = 6'000 Rs puis + 3000 Rs pour chaque jeune supplémentaire + 1000 Rs par jeune pour le matériel

**De plus** 500 Rs pour chaque activité faite avec TOUS les jeunes. Maximum 4 x par mois. Budget et projet à soumettre au préalable à Shradha/Ramesh

**4. Finances**

Avec les divers versements faits en cash depuis avril, et les CHF 4'000 versés en octobre par Anne sur le compte bancaire, Bhavisya Népal devrait arriver a aller jusqu’en fin d’année.

A vérifier quand même. Certains postes de la compta Gagendra doivent être précisés ne semblent pas clairs (notamment les taxes)

Isabelle a corrigé le tableau excell.

Pour PA Nepal, un versement de 7 laks vient d’être fait qui devrait, selon budget Sunita, couvrir les coûts jusqu’en décembre. Check des comptes PA Nepal fait

Pour Bhavisya Népal **2 025 649 RS** (17'614 CH /change 115) ont été versés en 2018

Pour PA Népal **2 428 785** (env. 21'000 CHF ) ont été versés et selon le budget Sunita les dépenses pour l’année devraient s’élever à 2 191 545 Rs (env. 19'000 CHF ) y compris 8400 CHF pour Satprayas

Le budget global des dépenses 2018 au Népal est donc de CHF **38'600** env. (le taux de change a considérablement varié durant l’année : 97 Rs /1 CHF en avril // 117 Rs en octobre // 114 Rs à fin octobre

**5. Nouveaux jeunes pour la période novembre 2018 -avril 2019 (Shradha)**

Actuellement il n’y a que 2 jeunes filles dans la maison. Pas bon pour la dynamique de groupe

**Shradha** a fait la proposition suivante, agréée par le comité

De novembre à mars, un groupe de 4 à 6 jeunes pourrait être intégré à titre provisoire (essai) aux conditions suivantes :

- pas de changement d’école (pas judicieux en cours d’années scolaire). On peut envisager des profils d’enfant en position de drop out (abandon en cours d’année scolaire)

- fréquentation des ateliers et des tuitions

- logement à la maison Bhavisya ou dans la famille

- Vu le non-changement d’école, il n’est pas vraiment envisageable de prendre des jeunes de PA Népal. Priorité sera donnée à des jeunes de Bhaktapur et Suriabiniak

- Début « officiel » du programme en avril 2019 avec logement à la nouvelle maison pour tous

**6. Infos sur la situation des anciens jeunes participants**

Tous les jeunes ont réussi le SEE, avec des mentions diverses qui leur permettent de poursuivre des études en + 1 /+2. Il semble que ce soit le choix de la plupart. Plusieurs jeunes continuent à travailler pour financer leurs études.

Shradha est chargée de réactualiser les infos sur tous les jeunes ayant quitté le programme en 2018.

**6. Staff**

**Mesures générales :**

1. Préciser dans les contrats *« travaille sous la responsabilité de Shrada* *Prajapati*  » et pour Shrada « *sous la responsabilité du comité de Bhavisya Népal par son président* ».
2. Rapport mensuel commun. Shradha collecte les rapports de Neeru et Gagendra et y ajoute sa partie. 1 rapport unique est envoyé à Isabelle avec copie à Ramesh et Simon
3. En cas de problème important avec un jeune (cf 3 filles août 2018)

- info immédiate à Sunita

- confirmation par mail à Sunita et copie à Indira

**8. Satprayas et Programme emploi/handicap**

Bhavisya a accepté d’augmenter de 10% son soutien au centre Satprayas afin de couvrir la moitié des augmentations de salaire (20%) envisagées par Rajani. Le soutien au transport et la prise en charge de la moitié du bonus Dashain reste inchangé. Le soutien mensuel passe donc de 74’000NRs à 81’400 Nrs par mois dès novembre 2018.

Le **projet pilote d’intégration de jeunes adultes avec handicap mental en entreprise** a débuté au printemps 2017 , avec 2 jeunes filles , chez Sanu (tissus papier). Après des débuts compliqués et le remplacement d’une jeune fille dont l’intégration s’est avérée impossible, le projet a lentement pris son assise.

En avril 2018, Emmanuelle Leonard , responsable du Centre de formation pour jeunes adultes de la FOVAHM, Valais, a suivi durant 2 semaines l’activité de Satrayas et la situation des deux jeunes en entreprises. Elle a pu faire un certain nombre d’observations et proposer des mesures d’amélioration dans l’organisation du travail.

Nous avons «profité » de sa présence pour tenter d’élargir la prestation avec l’intégration de 2 jeunes garçons dans l’atelier de poterie de Ramesh. Si pour l’un la démarche s’est effectuée très facilement, elle a été beaucoup plus complexe pour le deuxième, incapable de se concentrer sur une tâche plus de quelques secondes. Il a été convenu avec Ramesh de tenter de poursuivre l’expérience avec ce jeune et de le remplacer si la tâche devenait trop complexe.

6 mois plus tard, en octobre, les deux jeunes filles chez Sanu sont toujours en atelier et semblent s’y plaire, et les deux garçons sont aussi chez Ramesh. Plus intéressant, le comportement du jeune qui semblait impossible à gérer s’est considérablement amélioré du point de vue de sa stabilité, tant à l’atelier qu’au centre Satprayas. Il n’est plus question de le retirer du programme.

Tout le monde semble très fier de participer à ce projet et souhaite le poursuivre, et le développer.

- Geta propose de mettre en place, dans le cadre de Satprayas *un programme de préparation à l’intégration professionnelle* dès 16 ans, pour les jeunes qui pourraient y participer à 17 ou 18 ans. Il s’agirait de replacer une partie de l’enseignement de type scolaire par un atelier interne permettant de développer des compétences manuelles et l’autonomie. Cette idée résulte des échanges du printemps avec Emmanuelle Léonard. Il fallait le temps d’intégrer l’idée pour qu’elle devienne la leur.

Pour la réalisation de ce projet de préparation, il faudrait un local supplémentaire et aussi un peu de matériel. Nous avons demandé à Geta et Ritu (qui travaille aussi à Satprayas) de nous soumettre un petit projet avec un budget. Il serait financé via Bhavisya Népal, comme l’ensemble du projet intégration.

Informé de cette idée, Sanu a spontanément proposé d’offrir le matériel de travail (tissus, papiers) et aussi de mettre personnellement bénévolement 2 h par semaine à Satprayas, pour former le personnel au travail de ces matériaux.

Nous avons proposé de passer progressivement à 8 -10 jeunes adultes, en cherchant de nouvelles entreprises à même de les accueillir et de s’engager dans ce projet. Cela pourrait se réaliser dans un délai de 12 à 18 mois.

Ce modèle d’intégration de personnes avec handicap mental en entreprise est complètement inconnu au Népal. Les seuls projets existants sont un ou deux ateliers « protégés » à Kathmandu pour personnes avec handicap physique, travaillant dans le domaine de l’informatique ou de la téléphonie.

Il a donc été convenu d’en faire un objet de promotion de Bhavisya et Satprayas auprès de autorités et de potentiels sponsors népalais.

Responsables du projet : Geta, Ritu, Ramesh, Shradha, collectivement

Choix des jeunes pouvant entrer dans le programme : Geta – Ritu

Choix des entreprises participantes et gestion administrative : Ramesh , Shrada

Financement : Bhavisya Népal

Défraiement de l’entreprise : 3'000 Rs/mois par personne

Matériel : 500 Rs par mois /personne

« salaire » : 500 Rs par mois /personne

Ce projet a amené plusieurs idées de promotion de l’ensemble des activités de Bhavisya et Satprayas. Elles ont étéé présentées en comité et approuvées

**9. Idées de** **Promotion**

- **cartes Sanu** avec sur la 4ème page un petit texte (avec variante en anglais, en népali et éventuellement en newari et en français).. Exemple «  Réalisé par de jeunes personnes avec handicap de Satrpayas dans les atelier de Chandra handicraft. Un projet Bhavisya Népal »

- Pour les **cartes et livres** . Possibilité de coller une petite figurine Ramesh en céramique . A régler entre Ramesh et Sanu.

En petit mention de l’adresse web de Bhavisya suisse

- Pour les **objets du shop** : petite carte papier traditionnel avec texte ad hoc attaché à l’objet-

- Prise de contact avec les **municipalités et le district et autres** sponsors potentiels pour présenter le projet et chercher des soutiens financiers népalais.

- Budget actuel au Népal : Par Bhavisya Népal **2 025 649 RS** (17'614 CHF)

Par PA Népal **2 428 785** RS (env 21'000 CHF) dont 1'200’000 Rs pour Satpraryas

TOTAL 44 laks soit **38'600 CHF**

Si le projet est développé complètement comme discuté le budget au Népal pourrait arriver à 60 laks. Bhavisya Suisse me pourra pas l’assumer.

Donc **: 15 laks annuels à trouver au Népal, soit 13'000 CHF.** C’est un objectif très ambitieux, mais nous avons voulu placer la barre haut, le comité Bhavisya Nepal aussi. S’il ne peut être atteint, il faudra réajuster l’envergure du projet.

**11. Promotion (autres)**

-1. Rencontre via Manoj Tamrakar de **Ganendra Bahadur Kark**i, ministre des finances du Népal de juin 2017 à février 2018, frère de la présidente du Népal et actuellement député au Parlement (parti du Congrès). Il a souhaité nous revoir , ce qui a été fait avec Isabelle.

M. Karki est très intéressé par le projet « Formation scolaire et professionnelle ». Il nous a demandé si nous pourrions le développer aussi dans d’autres villes du Népal ( !). Nous avons répondu : « aucun problème…..si le gouvernement népalais finance l’extension du projet.. »

Au-delà de la boutade, M. Karki demande la possibilité d’intégrer 2 jeunes dans le projet à titre expérimental. Il se propose aussi de visiter le projet Bhavisya à Bhaktapur en compagnie d’un journaliste. Nous avons transmis toutes ces informations au comité népalais qui lui donnera la suite qui lui parait la meilleure.

**12. Demande Bikram Prajapati**

Bikram Prajapati, avec qui nous avions collaboré pour le programme emploi veut développer son entreprise avec l’engagement à court terme de 12 nouveaux employés. Il propose d’engager sur le modèle « programme emploi » 8 femmes sorties des fabriques de briques où les conditions de travail et de salaire sont déplorables.

Critères :

- femmes entre 35 et 40 ans avec charges de famille et nécessité d’assurer le revenu du ménage (mari absent ou incapable de travailler)

- salaire mensuel la première année : 10’000 Rs mois. (env. 500 NRs/jour)

En soi le projet n’est pas inintéressant, tant du point de vue social qu’écologique.

Mais, pour Bhavisya cela représenterait un engagement de 130'000 Rs (12mois + Dashain) x 8 pers. x 50% = 520'000 Rs soit 4'500 CHF

Nous avons répondu avec Isabelle que cette décision était de la compétence du comité suisse et que nous lui soumettrions la question. Nous sommes restés réservés sur les perspectives de réponse en disant ce cela pourrait être OK pour 8 personne, ou pour 4 , ou pour aucune.

A discuter.

29 octobre 2018 SD